

# Concours vidéo de la FFGYM

À gagner un moment unique avec des champions à l'occasion des Internationaux de Paris !



**A l'occasion des Internationaux de France de gymnastique qui se dérouleront les 16 et 17 septembre 2017 à l'ACCORHOTELS ARENA à Paris partage ton soutien aux équipes de France**

en participant à notre **concours vidéo #GymnasticsParis** sur Facebook et Instagram

Les 3 gagnants remporteront des **teeshirts Christian Moreau**, des **places pour assister aux Internationaux** de gymnastique le 16 septembre à Paris et partageront un **moment privilégié en présence de champions !**

## **Comment jouer ?**

### *Prends une vidéo*

Prends une vidéo (max 59 secondes) qui montre ton soutien aux membres de l'équipe de France de gymnastique en étant créatif et original !

### *Exprime ton soutien*

Commente ta vidéo avec quelques mots de soutien pour nos gymnastes qui représenteront la France lors des Internationaux de Paris les 16 et 17 septembre 2017.

### *Partage-la sur Facebook et Instagram*

Avec #GymnasticsParis et @ffgymnastique #ChristianMoreau

## **Quelques infos...**

**Concours organisé du 15 juillet au 4 septembre 2017 inclus.**

**Les 3 vidéos gagnantes seront désignées par les membres du collectif France.**

**Elles seront diffusées à l'occasion des Internationaux de Paris.**

**Les 3 gagnants remporteront un billet pour assister le 16 septembre aux Internationaux de France et partager un moment privilégié en présence de champions dans les coulisses du championnat !**

# Préambule

## Concours vidéo #GymnasticsParis

Internationaux de France de Gymnastique 2017

*Du 15 juillet au 17 septembre 2017*

La Fédération Française de Gymnastique organise la 1ère édition du concours vidéo #GymnasticsParis, dans le cadre des Internationaux de France de Gymnastique 2017, et à destination du grand public. Du 15 juillet 2017 au 17 septembre 2017, tous les volontaires sont invités à y participer en réalisant des vidéos montrant leur soutien aux équipes de France de gymnastique.

Ce concours s'adresse à tous et vise à promouvoir le dynamisme des supporters dans leur soutien aux compétiteurs des équipes de France présentes lors des Internationaux de France de Gymnastique organisés les 16 et 17 septembre 2017 à Paris.

L'opération en 5 points essentiels :

- **Quoi ?** Un concours vidéo sur les réseaux sociaux pour tous les supporters des gymnastes français
- **Comment ?** Une vidéo postée en mode public sur les réseaux sociaux avec le hashtag #GymnasticsParis
- **Où ?** Sur 2 réseaux sociaux : Facebook et Instagram
- **Quand ?** Pendant 7 semaines !

Du 15 juillet au 3 septembre 2017 pour poster.

Du 4 au 8 septembre les membres des collectifs France sélectionneront 3 vidéos.

- **Des règles simples mais nécessaire à respecter** : les vidéos doivent mettre en avant la gymnastique et les équipes de France, ne doivent pas entraîner de prises de risques inconsidérées et ne porter en aucun cas atteinte à l'image de la Fédération Française de Gymnastique.

- **Le principe** :

Les membres du collectif France désigneront du 4 au 8 septembre les 3 vidéos gagnantes.

Les **3 gagnants** seront invités à assister aux Internationaux de France de Gymnastique le samedi 16 septembre 2017 et partageront un moment privilégié en présence de champions !

**En savoir plus** : Règlement du concours vidéo 2017

# Règlement du concours Vidéo

## #GymnasticsParis 2017

Le règlement s'applique au concours #GymnasticsParis (le « CONCOURS »), tel que décrit ci-dessous.

Les conditions du règlement s'appliquent entre la Fédération Française de Gymnastique (association loi 1901, 7 ter cours des petites écuries, 75011 Paris) (« FFGYM ») et le participant au CONCOURS.

### Article 1 - Organisateur et objet

La Fédération Française de Gymnastique (7 ter, cour des Petites Ecuries – 75011 Paris) organise un CONCOURS vidéo du 15 juillet au 17 septembre 2017 dans le cadre des Internationaux de Gymnastique organisés les 16 et 17 septembre 2017 à Paris. Ce CONCOURS vidéo s'adresse au grand public. Il vise à promouvoir le dynamisme des supporters dans leur soutien aux futurs participants des Internationaux de France de Gymnastique 2017 grâce à des vidéos postées sur certains médias sociaux déterminés à l'avance: Instagram et Facebook.

### Article 2 - Conditions de participation

Ce CONCOURS vidéo gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à tous et a pour objet de gagner des lots en lien avec les Internationaux de France de Gymnastique composés de places pour les Internationaux qui se déroulent les 16 et 17 septembre à Paris.

La participation ne donnera lieu à aucune contrepartie financière.

Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au CONCOURS. La FFGYM pourra demander à tout participant mineur de justifier de ladite autorisation et, le cas échéant, disqualifier un participant ne pouvant justifier de cette dernière.

Est admis à concourir au CONCOURS vidéo #GymnasticsParis toute personne souhaitant montrer son soutien aux équipes de France de Gymnastique. Les candidats peuvent participer plusieurs fois par jour sur les deux médias sociaux. Ils devront proposer pour chaque participation des vidéos différentes.

Les personnes n'ayant pas justifiées de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées.

### Article 3 - Modalités de participation

Pour participer au CONCOURS vidéo, les participants n'ont pas besoin de s'inscrire, il leur suffit de posséder un compte sur l'un des réseaux sociaux suivants : Facebook ou Instagram. Les participants valident leur participation au CONCOURS en utilisant le hashtag #GymnasticsParis lorsqu'ils postent leur vidéo sur l'un des deux médias sociaux accompagnée de quelques mots exprimant leur soutien aux équipes de France. Ils pourront rajouter les notifications suivantes : @ffgymnastique #ChristianMoreau

Ce faisant, ils s'engagent à respecter les règles suivantes :

- Les deux thèmes principaux doivent être la gymnastique et le soutien aux équipes de France. Ils doivent être clairement identifiables.
- Le ou la participant(e) s'engage à ce que le fait de se prendre en vidéo n'entraîne en rien une prise de risque inconsidérée, pour lui ou elle comme pour ses partenaires sur la vidéo.
- Il est interdit de poster une vidéo où des personnes apparaissent de manière identifiable sans leur accord (s'il y a d'autres personnes, par exemple dans l'arrière fond, elles doivent être floutées).
- Le participant s'engage à retirer une vidéo de son profil (Facebook ou Instagram), si l'organisateur du CONCOURS #GymnasticsParis lui en fait la demande.
- Le participant s'engage à ne poster aucune vidéo pouvant porter atteinte à l'image de la FFGYM (nudité, usage de substances illicites, violence, etc.) et comprend qu'il s'expose à de graves sanctions s'il ne respecte pas ce point.

- Le participant s'engage à fournir les originaux ou les fichiers de ses vidéos à la FFGYM pendant la période du CONCOURS et à tout moment par la suite. FFGYM contactera les participants pour obtenir le ou les fichiers concernés.

La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

#### **Article 4 – Propriété et licence**

Les participants donnent le droit aux organisateurs de publier leur réalisation sur tous supports et par tous moyens sans pouvoir réclamer de contrepartie de quelque nature qu'elle soit.

En participant à ce CONCOURS, les participants accordent à la FFGYM le droit perpétuel, cessible, non exclusif et exempt de redevance d'utiliser, de retoucher, de publier, de traduire, de modifier, d'adapter, de diffuser et de distribuer leurs vidéos dans le monde entier et dans tout média existant ou développé à l'avenir, pour quelque raison que ce soit pendant une durée de 4 ans.

#### **Article 5 – Jury et désignation des 3 gagnants**

Le jury du CONCOURS vidéo #GymnasticsParis est composé des membres de la Commission Jeunes de la Fédération Française de Gymnastique à l'initiative de ce CONCOURS et de membres du collectif France de la Fédération Française de Gymnastique.

**5.1.** Durant 7 semaines du 15 juillet au 3 septembre 2017 inclus, des vidéos seront pré-sectionnées par les membres de la commission jeunes pour être communiquées aux membres du collectif France. Les critères de sélection tiendront compte du rapport au thème, de la créativité, de la qualité et de l'originalité de l'image, du respect des notifications (#GymnasticsParis @ffgymnastique #ChristianMoreau) ainsi que de la créativité du texte.

**5.2.** Du 4 septembre au 8 septembre 2017 inclus, 3 vidéos seront désignées par les membres du collectif France de la Fédération Française de Gymnastique.

Les 3 vidéos gagnantes seront dévoilées le samedi 16 septembre à l'occasion des Internationaux de France.

**5.3** Les 3 gagnants seront informés au plus tard le 8 septembre 2017 de la sélection des vidéos gagnantes du CONCOURS par un message direct d'Instagram ou Facebook sur son compte Instagram ou Facebook. Si la sélection du gagnant est retardée en raison d'un problème technique ou pour toute autre raison, la FFGYM organisera la suite du CONCOURS dans les meilleurs délais et ne pourra en aucun cas être tenu responsable de ce retard.

La décision du jury est souveraine et sans appel.

**5.4** Les 3 gagnants du CONCOURS doivent confirmer leur acceptation du Prix (tel que décrit ci-dessous) dans les 2 (deux) jours suivant l'annonce de leur victoire par FFGYM. Si les **3 gagnants** du CONCOURS et le gagnant final n'acceptent pas le Prix dans le temps imparti, ou s'il ne peuvent profiter du prix en tant que tel, la commission Jeunes de la FFGYM pourra retirer l'offre et attribuer le prix à un nouveau gagnant.

#### **Article 6 – Les prix**

**6.1** Les **3 gagnants** du CONCOURS remporteront un tee-shirt offert par Christian Moreau d'une valeur de 15 (quinze) euros, et d'1 (une) place catégorie Bronze pour assister le samedi 16 septembre 2017 aux Internationaux de France de gymnastique à Paris offerte par la FFGYM d'une valeur de 10 (dix) euros.

**6.2** Le 3 gagnants final du CONCOURS vidéo seront invités à partager un moment privilégié en présence de champions le samedi 16 septembre 2017 à l'occasion des Internationaux de France de gymnastique à Paris.

**6.3** Les teeshirts seront offerts par Christian Moreau le samedi 16 septembre à l'ACCORHOTELS ARENA à Paris. Ils pourront être expédiés par la poste dans l'impossibilité du lauréat d'être présent, sous réserve de la communication de son adresse postale auprès de la FFGYM, dans un délai de 6 (six) après la fin du CONCOURS.

Les places catégorie Bronze pour assister le samedi 16 septembre 2017 aux Internationaux de France de gymnastique à Paris offerte par la FFGYM seront à retirer le 16 septembre aux guichets de l'ACCORHOTELS ARENA de Paris, sous réserve que les **3 gagnants** aient confirmé leur acceptation du Prix dans les 2 (deux) jours suivant l'annonce de leur victoire par FFGYM.

**6.4** Le Prix ne peut être transféré sous aucun prétexte. Au cas où le prix spécifié ne serait pas disponible pour une quelconque raison, aucune somme d'argent ni aucune autre compensation

totale ou partielle n'est prévue. La FFGYM se réserve le droit de fournir un prix équivalent et/ou de valeur égale ou supérieure.

**6.5 Les 3 gagnants** devront assumer tout frais supplémentaire lié à leur déplacement.

**6.6 Les 3 gagnants** acceptent par les présentes de participer à la campagne publicitaire pendant et suivant l'événement et que leur nom et leur image soient utilisés dans ladite campagne, à la demande de la FFGYM et ses partenaires, sans contrepartie financière.

#### **Article 7 – Garanties**

**7.1** En participant à ce CONCOURS, les participants confirment par les présentes que leur(s) vidéo(s) leur appartient entièrement et n'enfreint pas le droit d'auteur, ni tout autre droit d'un tiers. La FFGYM ne pourra être tenue responsable en cas de réclamation découlant ou résultant de l'utilisation de leur(s) vidéo(s) par la FFGYM, notamment, sans s'y limiter, toute réclamation pour violation des droits d'auteur ou d'une marque commerciale, violation du droit de publicité et du droit à la vie privée, diffamation, violation des droits moraux et de tout autre droit personnel ou de propriété, dans n'importe quel territoire.

**7.2** En participant à ce CONCOURS, les participants confirment également par les présentes avoir obtenu l'autorisation écrite de toute personne figurant dans leur(s) vidéo(s) (ou de son parent ou tuteur légal, si la personne concernée est mineure) avant de la publier dans le cadre du Concours.

#### **Article 8 – Données et confidentialité**

Il est rappelé que pour participer au CONCOURS vidéo, les participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse, adresse électronique...). Ces informations sont strictement utilisées dans le cadre du CONCOURS. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs doivent envoyer un courrier postal à l'adresse de l'organisateur du CONCOURS soit à la FFGYM.

**Fédération Française de Gymnastique « Opération Concours vidéo #GymnasticsParis »**

**7 ter, cour des Petites Ecuries - 75010 Paris**

#### **Article 9 – Acceptation du présent règlement**

**9.1** Le fait de participer implique l'acceptation, sous toutes ses formes, sans aucune restriction et sans contrepartie, du présent règlement. Tout candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les dispositions.

**9.2** En s'inscrivant au CONCOURS, les **3 gagnants** acceptent de renoncer à toute action ou réclamation contre la FFGYM relative à leur participation au CONCOURS ou à la réception ou l'utilisation du prix.

**9.3** Ce concours n'est en aucun cas parrainé, approuvé, administré ni associé à Facebook ou Instagram. Les participants déchargent Facebook et Instagram de toute responsabilité dans le cadre du présent concours.

#### **Article 10 – Compréhension et modification du règlement**

Aucune information sur le mécanisme du CONCOURS et les modalités d'attribution du prix ne pourra être donnée par téléphone. La FFGYM se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier et d'annuler le présent concours.

Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation du présent règlement seront tranchées par l'organisateur.